

**PROCES-VERBAL
REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU LUNDI 10 MARS 2025**

Le 10 mars 2025 à 20h30

Le Conseil Municipal de la Commune de SAINT CYR dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Madame Isabelle PALLUY, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 04/03/2025

Étaient présents : Mme Isabelle PALLUY Maire, Mme Sylvie FRANCO, Isabelle GONNARD adjointes, MM. Laurent CELLARIER (arrivé à 21h40), Pierre SEUX adjoints, Mmes et Mrs, Alisson SEGEALET, Danielle COURBON, Emmanuelle GAGNERE, Jean-Marc JANIN, David BARRALLON, Jean-Michel SIMON, Christophe CHEMEL, Jean-Pierre GRANGE Conseillers Municipaux.

Pouvoir : Mme Nathalie SIDI-ATMANE à Mme Isabelle GONNARD

Excusés : Mme Martine OLLIVIER et M. Laurent CELLARIER jusqu'à 21h40.

Absent :

Mme Danielle COURBON a été élue secrétaire de séance.

Madame le Maire présente ses condoléances à Mme Nathalie Sidi-Atmane, Conseillère Municipale, ainsi qu'à sa famille, pour le décès de son papa et à Mme Yvette Laurier, agent technique à la cantine pour le décès de son gendre.

Lecture et approbation du procès-verbal de la réunion du 2 décembre 2024 et signature du registre des délibérations.

- **Approbation des comptes administratifs 2024** : délibération est prise à l'unanimité pour approuver les écritures du compte administratif 2024 et les résultats définitifs des budgets primitifs, principal et locaux commerciaux, dressés par Monsieur le Maire.
- **Affectation des résultats de l'exercice 2024** : considérant les excédents de fonctionnement de l'exercice 2024, à l'unanimité, le conseil municipal décide d'affecter l'excédent de fonctionnement comme suit sur les budgets 2025 :

BUDGET COMMUNAL :

50 000 € au compte 002 excédent de fonctionnement reporté

et 191 172.46 € au compte 1068 investissement

BUDGET LOCAUX COMMERCIAUX :

24 501.02 € au compte 002 excédent de fonctionnement reporté

- **Approbation des comptes de gestion de Monsieur le trésorier principal des finances d'Annonay** : approbation à l'unanimité des écritures du compte de gestion de Monsieur le trésorier principal des finances d'Annonay pour l'exercice 2024 en ce qui concerne le budget communal et le budget locaux commerciaux.
- **Travaux de voirie communale, demande de subvention Département Atout Ruralité 07 pour 2024** : surseoir à statuer.
- **Acquisitions à envisager dans le cadre de la régularisation globale de la voirie communale** : délibération est prise à l'unanimité pour accepter l'acquisition des parcelles nécessaires à la régularisation globale de la voirie communale, dont l'emprise s'exerce, depuis longtemps parfois, sur des parcelles demeurées privées et accepter le recours à l'acte authentique en la forme administrative et autoriser Madame le Maire à signer toutes les pièces administratives et comptables afférentes à la régularisation de ces dossiers.

- **Tarifs location salles** : délibération est prise à l'unanimité pour approuver à partir du 11/03/2025 les tarifs pour les locations de salles pour le repas des Classes de St Cyr à 100 € pour la salle de la Route Bleue et à 150 € pour la salle des Mûriers, tarif appliqué aux associations de Saint-Cyr pour une première utilisation. Pour un évènement funéraire, la salle pourra être prêtée gracieusement aux habitants de St Cyr ainsi qu'aux personnes enterrées sur la commune sous réserve de disponibilité. Pour toutes ces locations la salle devra être rendue propre.

Arrivée de M. Laurent CELLARIER

- **Tarif location salle des Mûriers TELETHON 2025** : délibération est prise à l'unanimité pour approuver un tarif préférentiel de 150 € pour une location à la coordination AFM Téléthon afin de remercier et mettre en valeur les bénévoles Ardéchois organisant des animations Téléthon le 25 octobre 2025. Le tarif de location de la salle des Mûriers pour les manifestations est habituellement de 1 800€, un tarif préférentiel de 150€ est proposé afin de soutenir le TELETHON.
- **Convention, plantation et entretien de haies champêtres, entre la commune de Saint-Cyr et la Fédération Départementale des chasseurs de l'Ardèche** : délibération est prise à l'unanimité pour approuver la convention de plantation et entretien de haies champêtres entre la commune et la Fédération Départementale des chasseurs de l'Ardèche. Cette convention a pour objet de définir les modalités de mise en œuvre des travaux pour la restauration des continuités écologiques sur les parcelles au stade de Morel sous la ligne RTE parcelles 2088 et 389 et les engagements des différentes parties qui en découlent dans le but de préserver ces milieux. Elle est conclue pour une durée de 9 ans soit jusqu'au 10/03/2034.

Ajout délibération :

- **Vote des subventions aux associations** : Délibération est prise à l'unanimité pour approuver le montant des subventions attribuées aux associations pour 2025.

- Urbanisme

Permis de construire :

SCI ST CYR - ZA Prachenet – bâtiment d'activités artisanale
GOIN Olivier – 9 route du Vivarais -réhabilitation entrepôt en habitation
CETINTAS Huseyin et Fatma – 22 rue du Petit Pont – villa + garage +piscine
SIMON Jean-Michel – 15 rue des Cerisiers – carport + abri de jardin
AHAMADI Ellenzize et DORIER Elodie – 90 rue de Cizelle – maison individuelle

Déclaration Préalable :

CHEF Christine – 128 Allée Jardins de Juliette - Carport
DAUTEHVILLE Sylvain – 118 rue de la Chaux – panneaux photovoltaïques
SIDI-ATMANE Nathalie – 7 Impasse du Verger - garage
FOURNERON René – 29 rue de la Grand'Vigne d'Eterpas – panneaux photovoltaïques
MICAL Romain – 59 rue de l'Eterpas le Bas - panneaux photovoltaïques
ROUX Samuel – 1120 Route du Bois - panneaux photovoltaïques
FOUR Sébastien – 16 Impasse du Verger - panneaux photovoltaïques
NAZON Jennifer – Rue de Provence – division foncière
SUN R SOLUTIONS – 38 Rue de l'Aubépine - panneaux photovoltaïques
SENECLAUZE Jonathan – 21 Rue du Pré des Saints – Pergola
LIBOT Marie – 3 Rue des Vignes – clôture + portail

Certificat d'urbanisme :

Me DE L'HERMUZIERE – A 2246
Me SERVE – B 27
Me SCHLAGBAUER – A 497
Me SERVE BELLEVEGUE – A 1647-1649
Me De L'HERMUZIERE – B2159
SAS HERMANOT – B2209

Certificat d'urbanisme opérationnel :

LARGERON Christophe – B539-540

Déclaration d'Intention d'Aliéner :

Parcelles A 2246/2261/2262
Parcelle B 27
Parcelle A 497

- Questions diverses :

- **Repas des Classes** : Monsieur Jean-Marc JANIN informe le Conseil Municipal que le repas des classes en 3 et en 4 aura lieu le 17 mai 2025 à la salle de la Route Bleue. Le chapiteau du comité des fêtes a été réservé si la capacité de la salle est dépassée.

- **Plan intercommunal de sauvegarde Annonay Rhône Agglo** : Madame le Maire informe le Conseil Municipal qu'Annonay Rhône Agglo a mis en place un plan intercommunal de sauvegarde depuis janvier 2025.

- **Lycée Aggrotech Annonay** : Madame Sylvie Franco informe le Conseil Municipal que deux groupes de 12 élèves de BAC pro élevage viendront en mairie le mardi 6/05/2025 dans le cadre de la semaine dédiée au développement durable pour évoquer des thèmes d'urbanisme. Ces élèves visiteront également les Ecuries Soleil' Dad.

- **Comptage nocturne** : Madame le Maire informe le Conseil Municipal que la Fédération Départementale des chasseurs de l'Ardèche a procédé à des comptages nocturnes les 26-27-28 février 2025.

- **Nettoyage du village, opération j'aime la Nature propre** : Monsieur Pierre Seux informe le Conseil Municipal que comme l'année dernière, conjointement avec la Fédération Départementale des Chasseurs de l'Ardèche une opération "J'aime la Nature Propre" est organisée. Toutes les personnes intéressées sont invitées pour cette opération de ramassage collectif des déchets dans notre village et de ses alentours. Rendez-vous est donné pour le samedi 15 mars à 9h00 sur la Place René Cassin où une collation sera servie, du matériel (gants, sacs poubelles, gilets) seront fournis.

- **Bio seaux** : Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal que des bio seaux sont disponibles en mairie. Monsieur Pierre Seux indique qu'ils sont principalement destinés aux personnes n'ayant pas d'extérieurs pour faire du compostage et déposer les déchets dans le composteur du village. Les personnes qui bénéficient de ces bio seaux sont inscrites sur un registre qui est transmis à Annonay Rhône Agglo.

- **Commémoration du 19 mars** : Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal la cérémonie du 19 mars, rassemblement à 10h30 devant la mairie.

- **CCAS** : Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal que le repas du CCAS organisé pour les personnes à partir de 70 ans (au 31/12/2024), aura lieu le dimanche 13 avril 2025.

- **Fourmis** : Monsieur David Barrallon fait part au Conseil Municipal d'un problème de fourmis à la salle de la Route Bleue.

- **Annonay Rhône Agglo** : Madame le Maire indique qu'une réunion pour la présentation du Rapport d'Activité de l'Agglo est prévu ce jeudi 13 mars. Une délégation de 6 élus participera à cette présentation.